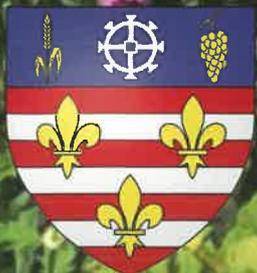


Suèvres

FLASH MUNICIPAL



N°11 FÉVRIER / MARS / AVRIL 2022



Chers Sodobriens, chères Sodobriennes

Bonjour

Tout d'abord, je veux exprimer en mon nom et au nom du conseil municipal tous nos vœux de bonheur et de santé à vous-mêmes ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers

Le souhait le plus ardent que je pourrais formuler pour 2022 est que nous puissions enfin revivre en toute liberté, en toute simplicité, sans contrainte.

Malgré une reprise des activités en 2021, bon nombre d'entreprises ont souffert l'année dernière. Notre territoire, notre communauté de communes les a aidées le plus efficacement possible quand elles nous en ont fait la demande.

A cause de la Covid, les travaux prévus en 2021 ont démarré avec du retard ou vont uniquement débuter en 2022.

Quand je parle des travaux 2021, j'évoque :

Les travaux au stade de foot avec l'installation de 4 nouveaux vestiaires. Cette mise à niveau de nos installations met en valeur notre village et nos équipes par rapport à la Ligue du Centre. Cela permet au club de Suèvres de pérenniser et de renforcer son équipe féminine qui commence à faire parler d'elle avec ses résultats.

Notre city parc est en phase de construction, le terrassement est effectué. La suite des travaux, avec les beaux jours finalisera cette structure tant attendue.

A quelques pas se trouve notre gymnase et sa toute nouvelle fosse où le trampoline est installé.

Son utilisation dans le cadre des entraînements s'avère indispensable pour le maintien d'un bon niveau de nos athlètes.

Des travaux de réfection de la voirie traversant notre village ont été réalisés en cette fin d'année 2021.

Nous avons enlevé les pavés qui symbolisaient les passages piétons, passages que nous avons déplacés quand cela s'avérait nécessaire. Nous sommes fiers du résultat obtenu avec un confort de vie amélioré pour tous les riverains de cet axe. Merci à la direction départementale des territoires pour leur efficacité.

Cheminant le long de la RD, vous avez découvert les décorations de notre village.

Merci à toutes et tous pour votre temps consacré à l'embellissement de notre commune. Nous avons reçu bon nombre de félicitations et je tiens à les partager avec vous.

Le défi « Mon beau sapin, Roi des Hameaux » renouvelé cette année a vu le hameau du Terreux distingué, félicitations à eux et aux participants de tous les autres hameaux pour avoir joué le jeu.

C'est dans ces moments que nous pouvons être fiers d'habiter notre village.

Suèvres en 2022, qu'allons-nous y découvrir ?

Côté travaux, ceux de l'épicerie vont enfin démarrer, la pandémie a coulé le planning prévu mais avec de la persévérance, nous aurons de nouveau notre épicerie en 2022.

Notre village se doit d'être vivant, attractif avec des écoles, des services, des médecins, une pharmacie, le maintien et l'ouverture de commerces, de nombreux artisans. Tout cela pour notre « bien vivre à Suèvres » mais aussi pour attirer de nouveaux habitants. Cela se confirme avec le lotissement du Douaire qui se remplit, le nombre de dépôts de permis de construire et de déclarations de travaux est en augmentation par rapport à 2020 (+25%).

Je ne peux finir ce message sans vous parler de notre église Saint Christophe. La pré-étude concernant les travaux à réaliser et son environnement sera terminée en 2022. Cela nous servira de base pour définir les travaux à réaliser en urgence afin d'y préserver la sécurité puis de prévoir sa rénovation complète. Un projet important qui se fera sur plusieurs années voire plusieurs mandats.

Pour conclure, l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous une très belle année 2022, une bonne santé pour vous et vos proches, la réalisation de vos projets et un avenir heureux

Prenez soin de vous

(version épurée du discours de la vidéo des vœux du maire)

Coup de cœur

Les vœux du maire annulés pour la seconde fois, encore un rendez-vous raté pour cause de covid, que faire ?

On recommence comme l'an dernier avec une cérémonie virtuelle ?

C'est long et techniquement difficile.

Il paraît que des jeunes travaillent ou font des études dans le cinéma, nous les avons vu cet été avec des caméras, les autorisations en poche.

Nous prenons donc contact avec Valentine Giry Fontaine - peux-tu nous faire une vidéo pour les vœux de Maire ... Heu dans 3 jours ... Ah tu es à Paris ?

Samedi matin 8h30 Valentine est là avec son sourire, ses idées. 4 heures de tournage, 2 jours de montage beaucoup de gentillesse, de professionnalisme et de disponibilité.

Merci Valentine. Un bel exemple de la jeunesse du village qui s'implique et qui crée.



Flashez le QR code pour accéder à la vidéo des vœux.

Travaux et réalisations

Travaux sur la RD 2152

La Direction Départementale des Territoires a rondement mené la réfection de la bande de roulement de cette route à grande circulation. La mise en place de sens alternés a permis de ne pas trop impacter la circulation, l'ancien revêtement a été enlevé sur 6 cm. Une partie des fraisats a été déposée aux services techniques mais la majorité fut reprise par la société qui fournit le bitume afin d'être recyclée.



Les passages piétons ont été remplacés par des bandes réfléchissantes conformes au code de la route. Des discussions sont en cours pour la réalisation d'une bande axiale.

La suppression des pavés et la qualité du nouvel enrobé ont apporté une réelle amélioration au niveau sonore pour les riverains. Un grand merci aux équipes qui se sont montrées respectueuses des habitants et à l'écoute de nos préoccupations.



Travaux et réalisations

Réunions du comité « Cœur de bourg »



Deux réunions déjà pour ce nouveau comité regroupant des élus et des habitants de Suèvres au cours desquelles nous avons évoqué la réhabilitation du centre bourg. Le programme est vaste et nécessitera plusieurs mandatures.

Dans un premier temps afin de mettre en valeur le monument exceptionnel qu'est l'église Saint Christophe - dont la nef primitive daterait du Xe siècle d'après Monsieur Lorgeou l'architecte qui en effectue actuellement l'étude - un parking et un espace paysagé seront créés derrière l'église. Pour y accéder, une ouverture et une rampe seront pratiquées dans le mur de l'actuelle aire de stationnement de la cour Saint Christophe. Des places seront également mises à la disposition des habitants de la rue du Jeu de Paume dans la cour de ce lieu et à la place du préau. Le portail sera agrandi et le mur arrasé.

La seconde réflexion s'appuie sur les travaux de l'Agence Technique Départementale et du CAUE concernant le sens de circulation dans le centre pour le rendre attractif et permettre aux habitants et visiteurs de profiter de notre richesse historique, du patrimoine architectural et naturel de notre village. Les questions se posent en cascade : disparition des lignes électriques et des poteaux, nouveau profilage des chaussées, végétalisation, mise en valeur de certaines rues, de certaines places...

Vaste programme auquel vous êtes toujours invités si vous en faites la demande auprès du secrétariat de mairie. Vous pouvez aussi déposer vos demandes et suggestions dans la boîte aux lettres.

Panneau lumineux

Bientôt un panneau lumineux reliaera les informations de la commune et celles de la CCBVL.

La diffusion se fera soit uniquement sur le panneau de Suèvres soit sur tous les panneaux de la communauté de communes selon la nature des messages. Ils devraient favoriser les communications des collectivités et des services vers les usagers, valoriser l'attractivité du territoire en relayant notamment des informations touristiques, développer le lien social en diffusant des messages de solidarité et permettre la communication en temps réel pour des alertes diverses (météo, sanitaires, transports, etc...) Ces panneaux couleurs à LED de haute définition seront positionnés aux entrées principales de la CCBVL, à Muides, Oucques, Marchenoir, Josnes, Suèvres et celui qui est déjà en service à Mer à côté du feu tricolore. Le notre n'aura qu'une seule face lumineuse de 2 m².

La mise en service est prévue pour le 1er trimestre 2022 sur le secteur de la place de la mairie.

A l'heure actuelle l'emplacement n'est pas encore totalement défini. Il nous faut une ligne électrique proche pour l'alimenter et il ne doit nuire ni à l'environnement architectural, ni à la sécurité routière, ni à la future restructuration des 2 places. Le montant global de l'opération s'élève à 120 000 € HT. Après avoir retiré les subventions, il restera 57 978€ à la charge de la CCBVL.



Travaux et réalisations

Epicerie

Les travaux ont enfin commencé. Le désamiantage à la mi-janvier suivi de la démolition des intérieurs tant dans le magasin que dans le logement du 1er étage libérant ainsi la totalité de la surface.

Une grande partie de la place de la mairie a été mise à la disposition de l'entreprise Demantec pour y placer ses bennes et son matériel de chantier. D'autres entreprises prendront le relai au fil des travaux.



Encore quelques mois de patience avant de profiter de ce nouveau commerce qui va redonner de la vie à notre village. C'est une nouvelle devanture qui viendra compléter la mise en valeur des autres façades de cette place et qui valorisera ce patrimoine immobilier.

Ces travaux sont en grande partie pris en charge par la communauté de communes Beauce-Val de Loire.



City stade

Terrassement et enrobés ont été posés en décembre. Nous attendons une météo plus favorable pour installer la pelouse et la structure de cet espace multisports qui comprendra un terrain de hand et de foot, des panneaux de basket. Bref de quoi jouer au ballon. Nous avons hâte de découvrir cette réalisation en espérant que chacun veillera à maintenir son état afin d'en profiter pendant de longues années.

Attention phyto zéro !

A partir du 1er mai il sera interdit d'utiliser des produits phytosanitaires sur la commune, en particulier dans les cimetières, sur les trottoirs et sur les voies publiques.

Comment entretenir ces espaces ? Binage, brûlage, tonte, massifs, enherbage. Tout ceci à un coût et demande du temps. Mais comme le temps c'est de l'argent, nous tournons en rond.

Avec la commission cimetière et la commission des travaux nous devons définir une stratégie pour pouvoir gérer au mieux ce nouveau défi. Nous avons demandé l'avis éclairé de Jean-Marc Tréhondat responsable du service technique. Les grandes allées en calcaire ne pourront plus être entretenues de la même façon que par le passé. Il est toujours possible de prendre une binette pour entretenir les abords des concessions, des trottoirs autour de nos maisons et de nos environnements. Un plan de réorganisation et de végétalisation de certaines allées est actuellement à l'étude et nous ferons part dans notre prochain bulletin.



Comptes rendus des conseils municipaux

Conseil municipal de novembre

Personnel communal : Suite à la réflexion engagée depuis le dernier conseil municipal sur le renforcement de l'équipe des agents techniques, le maire annonce le recrutement d'un agent expérimenté sur un poste vacant. La personne a déjà pris son service. Pour retrouver l'effectif initial de quatre agents, il propose la création d'un poste dans le cadre du dispositif national « Parcours Emploi Compétences Jeunes ». Ce dispositif permet de recruter des jeunes éloignés du marché de l'emploi, de les former et de les accompagner. La personne touche un salaire équivalent au moins au SMIC pour 35 h de travail hebdomadaires. L'État prend en charge 20 h, la commune les 15 heures supplémentaires, soit 1.160 € avec les charges afférentes. Accord du conseil à l'unanimité.

Bibliothèque : La convention dernièrement signée avec la DLP (Direction de la Lecture Publique) amène le conseil à décider de l'utilité de s'équiper de cartes informatiques pour les lecteurs (2.000) et de codes-barres pour les livres (6.000), ceci pour faciliter le prêt des ouvrages à l'aide d'un logiciel spécifique. À l'unanimité le conseil vote pour la proposition et décide en faveur du fournisseur le moins disant.

Assainissement : Il s'agissait de décider du renouvellement du contrat annuel d'entretien de la station d'épuration avec OTV-Veolis pour un total de 3.718 € TTC annuels et du contrat d'entretien du réseau d'assainissement de la commune avec le groupe Suez (vérification et nettoyage des différentes pompes de relevage en particulier) pour un montant de 2.560 € TTC. Le conseil a examiné ensuite la nécessité de réactualiser la participation financière au raccordement de l'assainissement collectif pour les logements neufs. D'un montant de 2.100 € tout compris actuellement, le conseil a voté un forfait 3.300 € environ pour faire face au coût réel. Ce forfait pourra être ajusté en fonction des réponses aux appels d'offres.

Football : La subvention octroyée pour les vestiaires du club par la Fédération de Football Amateur, amène le conseil à voter pour une convention autorisant la mise à disposition des installations et du terrain pour des rencontres sportives régionales.

Conseil municipal de décembre

Tracé de la future conduite de gaz : Le sujet a occupé longuement les débats du conseil. Huit agriculteurs du territoire mérois, regroupés au sein de la société Biogaz-Mer, ont investi pour produire du gaz vert à partir de leurs déchets végétaux. L'usine de méthanisation est en cours de construction à Mer. Ils ont confié la question du transport de leur production à GRDF qui a prévu une conduite de gaz de Mer à Saint-Denis-sur-Loire où elle sera raccordée au réseau public. Cette conduite privée devrait passer par Suèvres, Cour-sur-Loire et Ménars. La question qui a motivé les débats, plutôt animés, n'est pas le projet lui-même, mais le tracé envisagé pour traverser le village, tracé déjà contesté lors du dernier conseil (lire la NR du 16 octobre). Les élus ont multiplié les rencontres et engagé des négociations avec les responsables de GRDF, peu enclins dans un premier temps à les entendre. À force d'insistance et de rencontres, les élus ont obtenu quelques aménagements pour éviter la traversée du bourg et de plusieurs hameaux. Ceux de Bonneau, de La Folie, de Laloin, de Fleury, restent encore sous la menace d'un tracé possible. Il est donc proposé de continuer les discussions. Plusieurs hypothèses seront présentées dont celle de suivre le tracé de la ligne de chemin de fer, au nord ou au sud, jusqu'aux murs du château de Ménars pour rejoindre la RD 2152.

Projet de parking derrière l'église : Il est décidé de solliciter une subvention auprès Conseil départemental dans le cadre de la Dotation de Solidarité Rurale (DSR), pour aider au financement d'aménagement d'un parking derrière l'église Saint-Christophe. Ce projet est évalué à près de 60.000 € TTC. L'objectif est de végétaliser la place de l'église pour la rendre plus agréable en supprimant le parking qui s'y trouve. Pour cela, il faut trouver d'autres places de parking. La solution envisagée serait derrière l'église en aménageant les espaces, à la fois pour garer quelques voitures mais aussi pour admirer la façade nord de l'édifice, actuellement peu accessible. Projet compliqué qui donne lieu à débat au sein du conseil car il doit respecter de lourdes contraintes patrimoniales, surmonter les difficultés d'un petit quartier restreint, s'articuler avec un autre projet, celui de réhabiliter l'église et ses bâtiments annexes parmi lesquels les vestiges d'une ancienne abbaye bénédictine du VII^e siècle.

Comptes rendus des conseils municipaux

Humour et éclairage : Le sujet précédent a sans doute inspiré le premier adjoint, Jean-Yves Lesimple, quand il a annoncé un diagnostic sur l'éclairage public : « *Nous serions l'une des dernières communes en France à avoir encore des lampadaires au néon. Si on ne fait rien, on viendra du bout du monde pour visiter Suèvres qui deviendrait un site néolithique* » !

Nouvelle République 15/12/2021



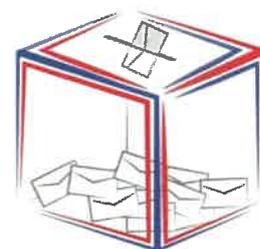
Conseil municipal de janvier

Tracé de la future conduite de gaz et signature de la convention avec GRDF : Après plusieurs réunions avec les différents intervenants, le conseil municipal a étudié le nouveau tracé proposé par GRDF afin d'éviter la traversée d'un maximum de lieux-dits par la conduite de gaz. Suite aux différentes remarques du conseil municipal, Monsieur le Maire a exposé le nouveau tracé (sur plan) définitif proposé par GRDF. Le conseil municipal valide ce nouveau tracé. Dans le cas d'une non-conformité du tracé demandé, la commune se réserve le droit de remettre au vote du conseil municipal sa décision. Il sera demandé à GRDF d'organiser une réunion publique afin d'informer la population des travaux qui vont être réalisés sur la commune.

Eglise : La pré-étude de l'église Saint-Christophe a débuté le mardi 11 janvier 2022. Les relevés sont réalisés au laser. La nef daterait du 10ème siècle.



**POUR VOTER,
IL EST INDISPENSABLE D'ETRE INSCRIT
SUR LES LISTES ELECTORALES**



ELECTIONS PRESIDENTIELLES : 10 et 24 avril 2022

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU :

- **2 MARS 2022** par internet sur **SERVICE-PUBLIC.FR**
- **4 MARS 2022** pour faire la démarche en mairie

ELECTIONS LEGISLATIVES : 12 et 19 juin 2022

INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU :

- **4 MAI 2022** par internet sur **SERVICE-PUBLIC.FR**
- **6 MAI 2022** pour faire la démarche en mairie

VOUS POUVEZ DES A PRESENT, VERIFIER SI VOUS ETES DEJA INSCRIT SUR LE SITE :

SERVICE-PUBLIC.FR

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans déjà recensés, ainsi que pour les personnes obtenant la nationalité française après 2018. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, recouvrement de l'exercice du droit de vote, citoyen européen résidant en France...), vous devez faire la démarche de vous inscrire.

Dates à retenir

- 05/03 Soirée AS Suèvres Football
- 06/03 Marché (animation Fleurir ma rue)
- 08/03 Assemblée générale du Relais d'Information Touristique.
- 18/03 présence de la MSAP*
- 19/03 60ème anniversaire du Cessez le feu en Algérie, exposition FNACA à la MDA
- 27/03 Repas association Val de Loire Pologne
- 03/04 Marché (Chamboule-tout)
- 10/04 Élection présidentielle
- 22/04 Présence de la MSAP*
- 24/04 Journée de la déportation
- 24/04 Élection présidentielle
- 30/04 Concert Festillesime, Maïana et l'Odyssée Mélody (Gospel)

*Sur rendez-vous au 06.77.16.46.94. ou sur FRANCESERVICES@BEAUCEVALDELOIRE.FR

MAIRIE DE SUEVRES

02.54.87.20.24.

Vous souhaitez participer à notre flash municipal ?

Envoyez nous vos plus belles photos de notre village à l'adresse mail suivante :

boisset.boris@orange.fr

Notre comité de rédaction choisira alors l'une d'elles afin de varier les photos de couverture de chaque flash.

	Mairie	Agence postale	Déchetterie	Bibliothèque
LUNDI	9H-12H00	9H-12H00	9H-12H00	FERMÉE
MARDI	9H-12H00	9H-12H00	FERMÉE	FERMÉE
MERCREDI	9H-12H00 14H30-17H30	9H-12H00	FERMÉE	10H-12H00 14H-17H00
JEUDI	FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE	FERMÉE
VENDREDI	9H-12H00	9H-12H00	FERMÉE	FERMÉE
SAMEDI	FERMÉE	9H-12H00	9H-12H00	10H-12H00

Comité de rédaction :

F. DEJENTE, R. FERREIRA, J.Y LESIMPLE, O. PEYRAT.

Retrouvez toutes les informations municipales sur :

<https://www.facebook.com/MairieDeSuevres/>

<http://suevres.com/mairie/index.html>